

ASSOCIATION DU SALON ANTIQUITES BROCANTE DE BORT ARTENSE

ASSOCIATION SABBA
Chez Monsieur Dubernard
77 rue de Piehecros
19110 Bort les orgues

mail :salonbrocantebort@gmail.com

tel 06-36-10-02-59

Mesdames, Messieurs,

Soyez les bienvenu(e)s aux puces bortoises 2026 qui se dérouleront au grand hall de Bort les orgues (intérieur) et sur le parking (extérieur)

Les exposants devront être présents le dimanche 19 avril 2026 à partir de 6h pour installation de leurs stands, déballage et mise en place de leur exposition. Chaque exposant est responsable de son stand et de la bonne tenue de ce dernier, l'association SABBA ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de vol, ou de dégradation.

Les véhicules devront être sortis de la salle au plus tard à 7h30.

La consommation d'alcool sur les stands est strictement interdite, l'association SABBA se dégage de toute responsabilité en cas de manquement à ce règlement.

Votre demande de participation doit impérativement parvenir à l'association avant le 10 avril 2026 accompagnée du chèque de règlement de votre emplacement (celui-ci ne sera encaissé qu'à la fin de l'événement)

BULLETIN D INSCRIPTION AUX PUCES BORTOISE

Je soussigné (e) :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nombre de mètres demandés

En Intérieur :

En Extérieur :

Accepte les conditions de ce vide grenier telles que décrites ci-dessus et joins les documents suivants :

- **Extrait k bis de moins de 3 mois (pour les professionnels)**
- **Attestation d'assurance RC**
- **Photocopie Carte d'identité**
- **Chèque à l'ordre de l'association du montant de l'emplacement désiré soit 2 € par mètre linéaire (ex 4 mètres = 8 €)**
- **(Pour les professionnels le livre de police devra être disponible pendant le vide grenier et présenté à toute demande)**

Fait à

Le

Signature :

- **Passé le 10 avril 2026 et faute de votre réponse – Nous serons dans l'obligation de mettre les emplacements à disposition d'autres exposants.**

